

COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME EN ÎLE-DE-FRANCE

2 jours

1 110 € HT, Élu : tarif modulable
Déjeuner inclus

9 et 10 juin 2026

L'objectif de cette session de formation est de décrypter les mécanismes et les enjeux des fondamentaux de l'urbanisme que sont la planification régionale et réglementaire et l'urbanisme opérationnel. La session portera spécifiquement sur l'Île-de-France. Elle vous permettra d'acquérir des points de repères quantitatifs et qualitatifs et vous proposera des analyses et retours d'expériences sur la fabrique et la mise en œuvre de documents de planification et de projets d'aménagement urbain. Une étude de cas consacrée au quartier Saint-Denis Pleyel contribuera à illustrer la mise en tension in situ de problématiques abordées au cours de la formation.

Public concerné

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, SEM, EPF, EPA, SGP.
- Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées, agences d'urbanisme.
- Élus et collaborateurs.

Objectifs

Acquérir une compréhension synthétique et actualisée du fonctionnement et des dynamiques de la planification régionale et réglementaire et des projets d'aménagement urbain en Île-de-France.

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- comprendre les principaux enjeux transversaux en matière de planification, d'aménagement et d'urbanisme du territoire francilien ;
- identifier les logiques des acteurs publics et privés en charge de la planification et de projets d'aménagement et d'urbanisme ;
- décrypter les principaux outils en matière de planification et de projets d'aménagement urbain.

Outils pédagogiques

Exposés théoriques et méthodologiques, illustrés d'exemples, retours d'expériences. Étude de cas du quartier Saint-Denis Pleyel et de ses projets réussis.

Coordination : Brigitte GUIGOU, sociologue-urbaniste, L'Institut Paris Region.

Niveau : Il n'y a aucun prérequis.

L'évaluation des compétences et des acquis se fait en trois temps : une quinzaine de jours avant, en fin de session et deux mois après la formation. Un questionnaire est remis à chaque stagiaire.

Informations pratiques

Le nombre de participants est limité à 15 pour permettre les échanges et l'appropriation des concepts et méthodes. Le déjeuner et le dossier documentaire sont inclus dans le prix.

Lieu : Saint-Denis (93200).

Inscription

Merci de renvoyer (avant le 2 juin 2026) le bulletin complété et signé à l'adresse suivante : formations@institutparisregion.fr. Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation.

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes.

Information inscription : Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 79 14

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOURNÉE DU 9 JUIN 2026

9 H 00 : OUVERTURE

- **Brigitte GUIGOU**, responsable Formation, L'Institut Paris Region

LA PLANIFICATION EN ÎLE-DE-FRANCE : CONTINUITÉS ET RUPTURES DU PLAN PROST AU SDRIF-E 2040

DÉCRYPTER LES DOCUMENTS D'URBANISME : DU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE AU PLAN LOCAL D'URBANISME

- **Muriel ADAM**, architecte-urbaniste et **Alexandra COCQUIÈRE**, juriste-urbaniste, L'Institut Paris Region

13 H 00 : PAUSE DÉJEUNER

14 H 30

L'AMÉNAGEMENT URBAIN EN ÎLE-DE-FRANCE : ENJEUX, ACTEURS, OUTILS ET PROJETS

- **Aliénor HEIL-SELIMANOVSKI**, architecte urbaniste, L'Institut Paris Region

17 H 30 : FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

JOURNÉE DU 10 JUIN 2026

9 H 00

RETOUR D'EXPÉRIENCE DE L'EPT GRAND ORLY SEINE BIÈVRE : LE PLUI-I, DU DIAGNOSTIC AUX ORIENTATIONS RÉGLEMENTAIRES

- **François FAVARD**, directeur du pôle Stratégie territoriale et environnementale à la direction générale adjointe Développement et transition écologique, EPT Grand Orly Seine Bièvre

TEMPS D'ÉCHANGES

12 H 30 : PAUSE DÉJEUNER

14 H 00 :

ÉTUDE DE CAS ET VISITE : LE QUARTIER SAINT-DENIS PLEYEL, ENTRE AMÉNAGEMENT RÉGIONAL ET PROJET(S) URBAINS(S)

- **Nicolas LARUELLE**, urbaniste, L'Institut Paris Region

17 H 00 : SYNTHÈSE ET BILAN DE LA FORMATION

17 H 30 : FIN DE LA FORMATION



BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations Campus Pleyad – Pleyad 4 - 66-68, rue Pleyel 93200 Saint-Denis Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	---

FORMATION

Intitulé : COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME EN ILE-DE-FRANCE

Date(s) :

Tarif : € HT € TTC (TVA 20%)

PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail : Tél. :

ENTREPRISE / ORGANISME

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Code NAF : Numéro SIRET :

Responsable du suivi de l'inscription

Nom : Prénom :

E-mail : Tél. :

Responsable de formation

Nom : Prénom :

E-mail : Tél. :

Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)

Raison sociale :

Dossier suivi par :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail : Tél. :

En signant ce bulletin,
j'accepte les conditions générales
de vente disponibles sur le site internet

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet

Nombre de places limité

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.
Certification Qualiopi sous le n° 637276/r3 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.
L'Institut Paris Region a été agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 15 juillet 2024 pour quatre ans.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES ÉLUS

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations Campus Pleyad – Pleyad 4 - 66-68, rue Pleyel 93200 Saint-Denis Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	---

Prise en charge par la collectivité ou par le DIF Élus via la plateforme « Mon compte élu ».

FORMATION

Intitulé : COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME EN ILE-DE-FRANCE

Date(s) :

Tarif : € HT € TTC (TVA 20%)

TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ÉLU

Collectivités au-dessus de 50 000 habitants	280 € HT pour ½ j, 560 € HT pour 1j, 800 € HT pour 1,5j et 860 € HT pour 2j
Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants	245 € HT pour ½ j, 490 € HT pour 1j, 700 € HT pour 1,5j et 760 € HT pour 2j
Collectivités en-dessous de 10 000 habitants	140 € HT pour ½ j, 280 € HT pour 1j, 400 € HT pour 1,5j et 460 € HT pour 2j

PARTICIPANT ÉLU *

Nom : Prénom :

Fonction ou délégation :

Élu(e) de la collectivité de Date de début du mandat actuel

E-mail : Tél. :

*Toutes les rubriques « Participant » doivent être complétées obligatoirement

COMPLÉTEZ CI-DESSOUS LA PARTIE A OU B SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE

A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ. À compléter par la collectivité

Accord pour la participation de :

Intitulé de la formation :

À la journée de formation organisée le(s) à L'Institut Paris Region.

Qui sera facturée (somme en toutes lettres) :

Paiement à envoyer à :

L'Institut Paris Region
Campus Pleyad – Pleyad 4 - 66-68, rue
Pleyel 93200 Saint-Denis

chèque (à l'ordre de L'Institut Paris Region)

mandat administratif (bon de commande à L'Institut Paris
Region, numéro.....)

B) PRISE EN CHARGE PAR LE DIF ÉLUS (Caisse de Dépôt et Consignations, inscription sur la plateforme « Mon compte élu » : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>)

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du DIF-Élus via la plateforme « Mon compte élu ». Pour cela, vous devez vous inscrire à notre formation sur « Mon compte élu ».

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet de la collectivité

Nombre de places limité

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.
Certification Qualiopi sous le n° 637276/r3 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.
L'Institut Paris Region a été agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 15 juillet 2024 pour quatre ans.